

Compte rendu F3SCT 23 Juin 2026 par le SE UNSA 15



Résumé de notre Déclaration liminaire

Lors de la F3SCT, le SE-Unsa a alerté l'administration sur la dégradation des conditions de travail des personnels, illustrée par l'augmentation des signalements dans les registres Santé et Sécurité au Travail et par le sentiment grandissant de ne pas être suffisamment écoutés ou informés.

Nous avons également dénoncé la méthode employée concernant la décision de ne plus compléter certains maîtres spécialisés du RASED exerçant à temps partiel. Au-delà de la décision elle-même, nous avons insisté sur le manque d'information et de concertation auprès des collègues concernés ainsi que sur les conséquences possibles pour les élèves à besoins particuliers et les écoles accompagnées.

Nous avons rappelé la nécessité d'un dialogue social de qualité, d'une communication transparente et d'une prise en compte réelle des difficultés remontées par les personnels.

Points à l'ordre du jour

Registres SST et élèves à besoins particuliers

A été souligné que de nombreuses fiches SST concernent des situations liées à des élèves à besoins éducatifs particuliers, avec souvent un sentiment d'absence de solutions concrètes pour les équipes.

L'administration a rappelé l'existence du pôle ressource de la DSDEN.

Mais ses outils ne suffisent pas toujours à répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain.

La secrétaire générale a annoncé qu'un travail commun entre la DSDEN et le GDDE avait permis l'élaboration d'un protocole départemental destiné à aider les équipes dans certaines situations complexes. Ce document sera présenté aux directeurs à la rentrée et mis à disposition via un Digipad.

Le se unsa a déjà participé à des travaux similaires par le passé, on observera cela et peut être pourrons y associer nos propositions pour plus d'efficacité et tendre vers une coordination dans l'intérêt des équipes et des élèves .

Poste de maître G vacant

Concernant le poste de maître G actuellement vacant sur la circonscription de Mauriac, l'administration indique ne pas disposer de brigade spécialisée pour assurer le remplacement et attendre d'éventuelles candidatures spontanées.

Nous avons rappelé qu'un appel à candidatures formalisé nous semblerait plus adapté.

Nous avons écrit à la DASEN.

Suivi des visites et enquêtes F3SCT

Un point a été réalisé sur plusieurs établissements ayant fait l'objet de visites ou d'enquêtes : école d'Ytrac, collège La Jordanne, école des Frères-Delmas, collège de Riom-ès-Montagnes et collège de Vic-sur-Cère.

Nous avons regretté que certaines informations présentées ne prennent pas toujours en compte les évolutions récentes des situations sur le terrain.

De manière générale, nous constatons que plusieurs préconisations formulées par la F3SCT ne sont pas mises en œuvre. Nous avons exprimé notre inquiétude face à ce manque de suivi... *une préconisation serait donc un vœu pieux !!*

La secrétaire générale a proposé qu'à l'avenir les représentants des personnels rédigent leurs propres préconisations parallèlement à celles de l'administration afin de comparer les analyses.

Cette proposition nous paraît intéressante car ainsi nous verrons clairement nos divergences, à nous de voir quelle trace écrite pourra t- on réaliser.

École des Frères-Delmas

À ce jour, seule l'augmentation de la décharge de direction (0,22) a été mise en œuvre parmi les préconisations formulées.

Une nouvelle visite aura lieu le 1er juillet. Le se unsa a clairement demandé que l'ensemble de l'équipe soit reçu et entendu sur le temps scolaire, avec remplacement des personnels concernés. Cela a été accepté par l'administration et tant mieux !!

Médecine du travail

Le nouveau médecin du travail recruté récemment n'est plus en poste.

En revanche, un second infirmier de santé au travail devrait être recruté à la rentrée de septembre.

Psychologue du travail

L'administration rappelle qu'un psychologue du travail est bien présent au rectorat et peut être sollicité par les personnels lorsque cela est nécessaire.

Guide SST

Un guide Santé et Sécurité au Travail existe déjà pour les directrices et directeurs. Il est présenté lors des réunions de direction par la conseillère de prévention départementale.

Si vous souhaitez le consulter, vous pouvez également nous le demander.

Enquête suite au décès de notre collègue de Moussages

Un point d'étape a été présenté.

Le rapport sera communiqué lors d'une prochaine F3SCT. Des préconisations seront ensuite publiées au niveau départemental, académique et ministériel.

École de Carlat

Les difficultés rencontrées dans cette école concernent principalement les relations avec la municipalité.

Les préconisations élaborées, qui seront présentées lors de la prochaine F3SCT pourraient servir de référence à d'autres écoles confrontées à des problématiques similaires.

DUERP

La conseillère de prévention a présenté le déploiement du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dans le premier degré.

Des temps d'animation avec les assistants de prévention devraient être proposés afin d'accompagner les écoles dans ce travail.

Remplacements

Concernant la gestion des remplacements, l'administration indique que l'application informatique permet désormais à l'ensemble des secrétariats du département de gérer les affectations.

Les secrétaires de Mauriac assureront notamment une cette gestion quelques jours.

L'administration estime que certains dysfonctionnements observés proviendraient d'une utilisation incomplète de l'outil par certains services.

Toujours est-il que nos collègues nous font remonter des dysfonctionnements ahurissants, qui les mettent à mal et qui les épuisent sans compter inacceptables des paiements trop tardifs !

Maîtres E à temps partiel : un sujet préoccupant

Nous avons interrogé l'administration sur la suppression du remplacement des maîtres E exerçant à temps partiel à compter de la rentrée 2026.

Nous avons rappelé que cette information a été découverte très tardivement par les collègues, souvent de manière fortuite, sans communication préalable. La DASEN nous a indiqué que cette organisation est réglementairement possible et qu'elle est déjà appliquée dans les autres départements de l'académie. À l'issue des échanges, elle a précisé qu'elle examinerait la situation après le troisième mouvement et qu'elle aviserait en fonction des postes restant disponibles. Pour autant, cette décision pourrait représenter l'équivalent de près de deux postes de maîtres E perdus pour les élèves et les écoles concernés.

Nous continuons à défendre la nécessité de maintenir les moyens dédiés à l'aide spécialisée, à obtenir des RASED complet et à demander davantage de concertation.

Il a été facile d'apporter des arguments face à l'ineptie de ce choix.

Nous comptons sur la bonne compréhension de la DASEN qui a dû être très mal conseillée !!

Le département du Cantal ne se gère pas comme un département lambda !!

Après plus de 2h 30 d'échanges, la séance a été levée.